

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2019

L'an deux mil dix-neuf, le six mai, le Conseil Municipal de Blaison-Saint-Sulpice s'est réuni, dûment convoqué le deux mai , à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Jean-Claude LEGENDRE, Maire.

Étaient présents: Mrs et Mmes : Jean-Claude LEGENDRE, Carole JOUIN-LEGAGNEUX, Pierre BROSELLIER, Valérie ANTIER, Bertrand BABIN, Stéphanie BEILLOUIN-FORESTIER, , Patrice BRUT, Gaëlle DEMARS, Annie DUVAL, Laurence ICKX, Nathalie LANCIEN, Sylvie LEGAGNEUX, Vincent LELIEVRE, Dominique LEON, Richard MARECHAL, Dominique OZANGE, Manuel PILARD, Bruno POUIVET, Fanny SOARES, Cyril SOULLARD et Valérie THAREAUT.

Absents excusés : Jacky CARRET a donné pouvoir à Jean-Claude LEGENDRE, Franck, DEVIERE a donné pouvoir à Vincent LELIEVRE, Anthony PASCAUD a donné pouvoir à Patrice BRUT.

Nathalie LANCIEN a été nommée secrétaire de séance.

1 - Finances locales : Devis du spectacle pyrotechnique Délibération N° 2019-05-06-1

M. le Maire informe l'assemblée qu'une consultation a été faite pour la réalisation d'un feu d'artifice à la date du 13 juillet 2019. Il précise les résultats de cette consultation et les modalités d'organisation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à dix voix pour, neuf voix contre et cinq abstentions retient la société PYRO CONCEPT pour un montant de 3 000 € H.T. et charge M. le Maire des signatures à venir.

Séance levée à 22 heures